



Cofinancements Partenariats MC

Axe	Thématique	N° Dossier	Bénéficiaire	Libellé du dossier	Opéon	Ligne MO Ultime	Coût total en euros	Total Aide Publique	Taux Aide Publique	UE	Taux UE	Total DPN	Taux DPN	Privé	Autofi	Etat	Région	Dpts	Dpts MO	Région MO	Date Coping	Avis Coping	Date Sans Prog	Motivation Avisant
Axe 1	Tourisme - Pôles de pleine nature	MC0017250	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SASSIN DE BRIVE	Des actions, un territoire, un projet fédérateur : la nature, un terrain de sport et de loisirs.			208 237,00	138 437,00	66,49%	81 295,00	-6,00%	55 142,00	26,48%	0,00	69 800,00		NA	19	Corrèze	Nouvelle Aquitaine	17/03/2021	Accepté	08/11/2019	Avis favorable pour la déprogrammation des dépenses (663 540 K€) et ressources (471 822 K€, dont 223 185 K€ de FEDER) liées aux actions 4, 7, 2 et 8 sur cette opération, une prorogation n'étant pas possible afin de respecter le cahier des charges de l'AAF FPN 2016. La durée de 3 ans étant déjà atteinte. Les actions, commencées en 2020 et en cours de réalisation, ainsi que les dépenses et ressources liées, seront reportées sur le projet MC0021072.
Axe 1	Tourisme - Pôles de pleine nature	MC0026951	Communauté de communes Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons	Développement de l'offre trail et VTT sur le territoire du Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons et des Monts, Rance, et Roupiers.	Oui	CC Monts Rance et Roupiers - 20006716300010	28 792,00	55 154,00	70,00%	23 204,00	30,08%	21 450,00	28,92%	0,00	23 638,00		OCC	12	Aveyron	Occitanie	17/03/2021	Accepté	07/12/2020	Lors du conventionnement de l'opération, le bénéficiaire s'est aperçu que le régime TVA du plan de financement était erroné : il s'agit en fait de dépenses présentées en TTC et d'autres en HT. Le présent avisant corrige cette erreur tant au niveau du régime à retenir (HT) que de l'actualisation des dépenses concernées. La convention Interpartenariale fournie par les bénéficiaires de l'opération est rédigée sur les bases de ces modifications, et non sur celles de la convention initiale mentionnant le régime TVA et les montants erronés.
Axe 2	Bois - Qualification des produits	MC0021722	Commune d'Avallon	GRUPE PROJET TERRITORIAL DE L'AVALLONNAIS MORVAN ET DEMONSTRATEUR D'AVALLON			95 485,00	75 972,50	79,56%	47 242,50	50,00%	28 230,00	29,58%	0,00	19 512,50		FNAD1		Yonne	Bourgogne-Franche-Comté	17/03/2021	Accepté	28/09/2019	Avis favorable pour une prorogation de l'opération jusqu'au 29 juillet 2022, suite au retard pris en raison de la crise sanitaire.
							382 514,00	269 563,50	70,47%	154 741,50	40,45%	114 822,00	30,02%	0,00	27 918,88									

Le Président du GIP Massif central,
Vice-Président de la Région
Bourgogne-Franche-Comté,

Sylvain MATHIEU

Le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
Pour le Préfet
de la région Auvergne-Rhône-Alpes central,
et du département du Rhône
par délégation,
la chargée de mission

Stéphanie GIRAUD